



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION

SEMINAIRE

**MIGRATIONS ET RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE
LA SANTE:**

DE LA PRISE DE CONSCIENCE A L'ACTION

MESSAGE D'ACCUEIL

PAR

**MME NDIORO NDIAYE
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES
MIGRATIONS (OIM)**

CICG Genève, 23-24 mars 2006

Siège:

17 route des Morillons • C.P. 71 • CH-1211 Genève 19 • Suisse
Téléphone: +41.22.717 91 11 • Télécopie: +41.22.798 61 50 • Courrier électronique: hq@iom.int •
Internet: <http://www.iom.int>

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom du Directeur général, Brunson MCKINLEY, souhaiter la bienvenue à tous les participants à cet importante rencontre. La question de la migration et des ressources humaines dans le secteur de la santé préoccupe de plus en plus les autorités nationales des pays d'origine, celles des pays d'accueil, mais également la communauté internationale.

Je voudrais ainsi, en guise d'introduction, partager avec vous quelques faits et chiffres:

1. chaque année, 20.000 cadres du secteur de la sante quittent le continent africain (pour ne citer que celui la) vers les pays développés pour des raisons que nous connaissons tous ici.

La formation d'un médecin généraliste coûte 60.000 Dollars américains environ. La formation d'un infirmier ou technicien de la sante coute entre 12.000 et 15.000 Dollars américains. Un simple calcul nous amène au chiffre de 1.200.000.000 de Dollars américains que ce continent perd chaque année à cause de cet exode, et cette somme est supérieure à l'aide publique au développement annuel que certains pays de ce même continent reçoivent pour la même période.

2. Selon l'OMS AFRO, ce même continent a un besoin immédiat de 1 million de docteurs s'il espère atteindre les standards des OBJECTIFS DU MILLENAIRE définis par les NATIONS UNIES. Or, vous savez comme moi que la majorité des pays concernés sont sous ajustement structurelle qui leur interdit tout recrutement ou remplacement de personnel dans les administrations publiques.

Voici donc le cadre du problème et je félicite nos collègues de MSH et de MPR d'avoir ce débat en collaboration avec nos collègues de l'OMS et du BIT.

La question du développement des ressources humaines utiles au fonctionnement des systèmes de sante des pays d'origine appellent des décisions et des actions urgentes que les gouvernements, la société civile, et les entreprises privées doivent initier en partenariat.

Les questions clés ici sont :

- quelles reformes structurelles et programmatiques les pays d'origine doivent consentir pour intégrer et utiliser les compétences des diasporas de la sante dans les mécanismes nationaux de prestations de sante? (on revient ici à l'actuelle question de priorités nationales, de l'intégration des forces vives de la migration dans les DRSP II qui sont en cours de préparation, la prise en compte de la migration comme déterminant social et économique qui influe sur la gestion des système de santé)
- -Que peut faire la COMMUNAUTE INTERNATIONALE pour organiser et faciliter ces flux de capitaux humains des pays d'accueil vers les pays d'origine pour améliorer les plateaux techniques des systèmes de sante des pays d'origine?

Les initiatives et les projets pilotes sont nombreux et varient, mais ils ont certainement un grand besoin de coordination et d'ampleur pour créer une différence en termes de résultats significatifs.

Je vous souhaite de fructueux d'ébats

Je vous remercie de votre attention.